



Charte d'utilisation du label Vignobles & Découvertes



INTRODUCTION

Félicitations ! Vous venez d'obtenir le label Vignobles & Découvertes.

Vous pouvez dès à présent utiliser cette charte graphique, afin de communiquer sur votre appartenance au réseau Vignobles & Découvertes. Plusieurs outils sont à votre disposition :

- 1 La plaque métallique, à apposer sur votre Façade.
- 2 Le logo, que vous pouvez utiliser sur vos outils de communication, plaquettes commerciales, courriers à en-tête, etc.
- 3 Le pictogramme, afin d'identifier votre labellisation sur une carte géographique, dans un catalogue ou annuaire touristique.
- 4 Les autres outils d'identification, souples d'utilisation et/ou faciles à transporter lorsque vous êtes en représentation.

L'utilisation de ces outils est limitée aux destinations et sites labellisés Vignobles & Découvertes, marque collective d'Etat. Toute utilisation abusive peut donner lieu à des poursuites.

SOMMAIRE

1 La plaque métallique

1.1 Utilisation

1.2 A ne pas Faire

Outils de communication associés

2 Le logo

2.1 Utilisation

2.2 Cohabitation

2.3 Avec Fond de couleur

2.4 Code couleur

3 Le picto

4 Autres outils

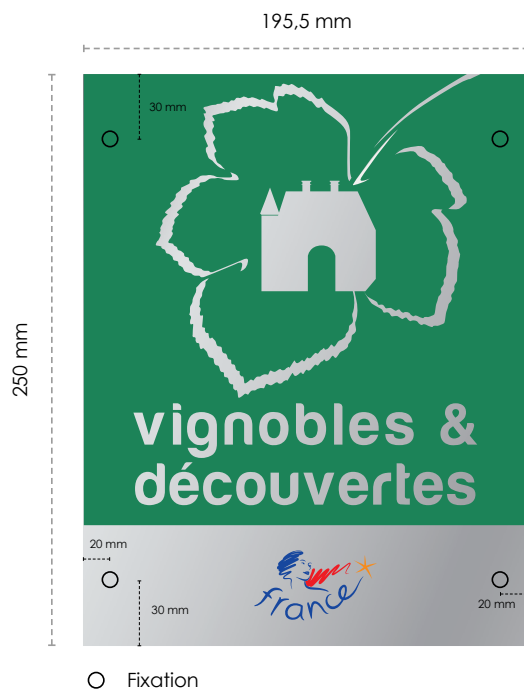
5 Liens utiles



Téléchargez tous les fichiers de la charte

- Fichiers .EPS à destination de l'imprimeur
- Fichiers .JPG pour votre site Internet

LA PLAQUE MÉTALLIQUE / UTILISATION



Vert :
Pantone 348
CMJN 100-0-85-24

La plaque est l'outil privilégié identifiant l'appartenance au réseau Vignobles & Découvertes, à apposer sur la façade, ou tout autre endroit visible par la clientèle touristique à l'entrée d'un établissement labellisé. La taille, la couleur et la matière de la plaque ne peuvent pas être modifiés. Les codes ci-dessous doivent être transmis à l'imprimeur pour une meilleure réalisation.



👉 PLAQUE_VIGNOBLESETDECOUVERTES_CMJN.EPS
(Fichier à destination de l'imprimeur - CMJN)

👉 PLAQUE_VIGNOBLESETDECOUVERTES_348.EPS
(Fichier à destination de l'imprimeur - Pantone)

LA PLAQUE MÉTALLIQUE / A NE PAS FAIRE

- Le label ne doit pas être dissocié de sa base



- Les proportions doivent être respectées



- Les changements de couleurs du label ne sont pas admis



- Le changement de typo n'est pas admis



1.2

LE LOGO / UTILISATION

● Taille d'utilisation minimale



20 mm

Le logo est mis à votre disposition pour promouvoir votre appartenance au réseau Vignobles & Découvertes sur l'ensemble de vos outils de communication : plaquettes commerciales, site Internet, courriers à en-tête, etc.
La taille minimale doit être respectée, afin de garantir la bonne lisibilité de la marque.



En dessous de la taille minimale autorisée, le logo ne peut pas être utilisé.

● Pour le web (site internet, bannières web...)



60 pixels



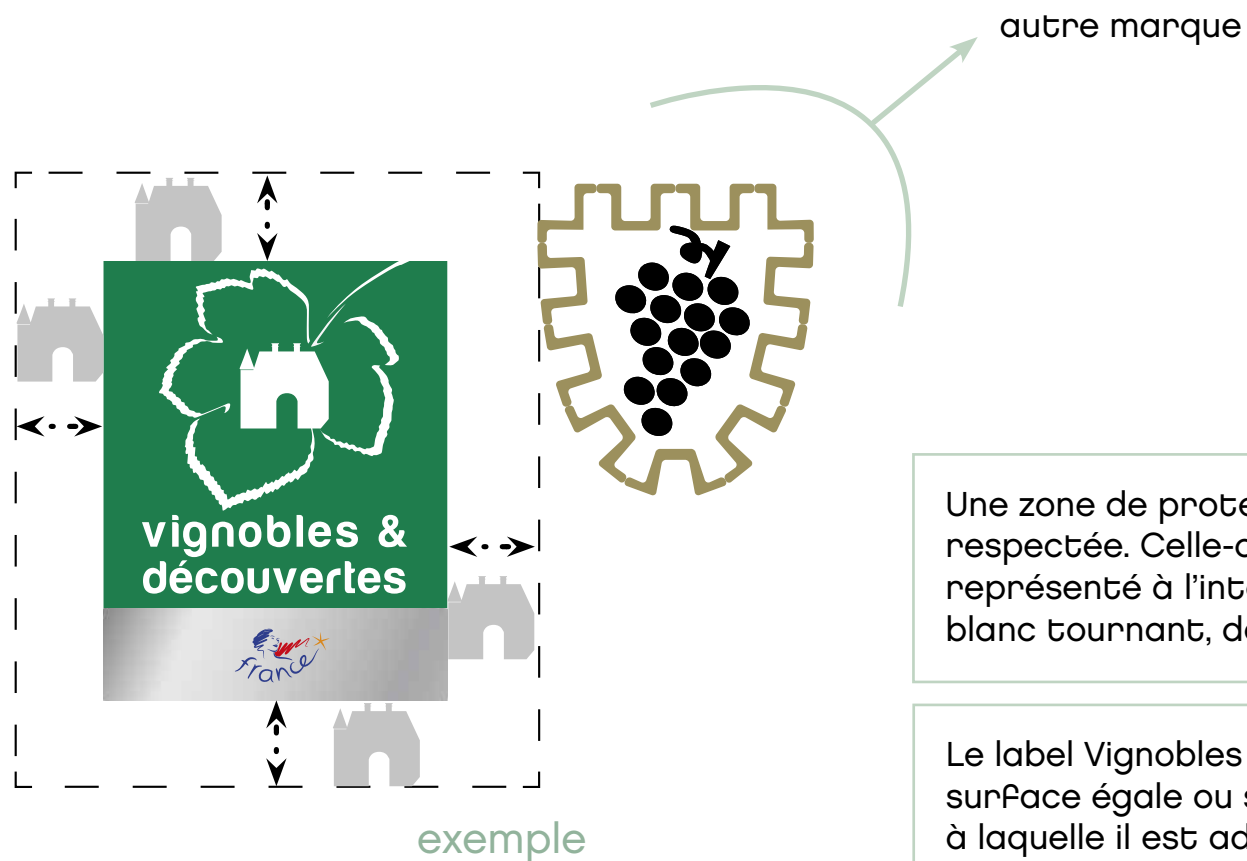
exemple

<http://www.tout-france.fr/label-vignobles-decouvertes>

2.1

LE LOGO / COHABITATION

● Zone de protection et cohabitation



Une zone de protection autour du logo doit être respectée. Celle-ci correspond à la taille du château représenté à l'intérieur du logo. Cette zone, dite de blanc tournant, doit rester vierge.

Le label Vignobles & Découvertes doit avoir une surface égale ou supérieure à celle de la marque à laquelle il est adjoint.

La taille minimale doit être respectée (cf. 2.1).

2.2

LE LOGO / AVEC FOND DE COULEUR

Usage recommandé



Usage recommandé



Il est recommandé d'utiliser le logo sur un Fond blanc ou très clair. Si le logo est apposé sur un Fond de couleur ou sur une photo, il est nécessaire d'utiliser la version avec contour blanc.

👉 LOGO_VIGNOBLESETDECOUVERTES_CONTOUR-BLANC.EPS

👉 LOGO_VIGNOBLESETDECOUVERTES.EPS



2.3

LE LOGO / CODE COULEUR

- Pour les documents en quadri



Référence du vert
Cyan : 100% / Magenta : 0% / Jaune : 85% / Noir : 24%

👉 LOGO_VIGNOBLESETDECOUVERTES_CMJN.EPS

- Pour impression 5 couleurs



Référence du vert
Pantone 348

👉 LOGO_VIGNOBLESETDECOUVERTES_P348.EPS

- Pour impression noir et blanc



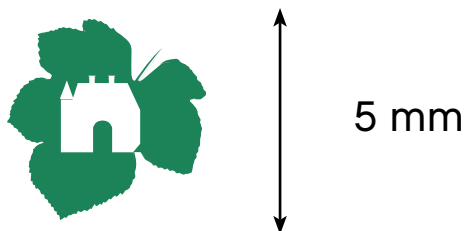
Référence de l'aplat gris
N : 73%

👉 LOGO_VIGNOBLESETDECOUVERTES_NB.EPS

2.4

LE PICTO / UTILISATION

● Taille d'utilisation minimale



Le pictogramme permet d'identifier les établissements labellisés au sein de la destination sur une carte géographique. Il est également utile afin de faire ressortir les établissements labellisés dans une liste de prestataires, par exemple sur un site internet ou un guide.

👉 PICTO_VIGNOBLESETDECOUVERTES.EPS

👉 PICTO_VIGNOBLESETDECOUVERTES_CONTOURBLANC.EPS



exemple avec contour blanc



exemple sans contour blanc

AUTRES OUTILS

Les autres outils d'identification de la marque sont mis à votre disposition, afin de garantir une souplesse d'utilisation. Par exemple la vitrophanie, à apposer sur une vitre ; le sticker, à coller facilement sur toute surface et facile à transporter ; l'affiche, idéale dans un espace public ou lorsque vous êtes en représentation ; et le kakémono, lisible de loin lors d'un salon ou d'une dégustation.

● Kakémono

taille
100 x 40 cm



● Stickers et vitrophanie



taille
9 x 7 cm

● Présentoir



● Affiche



taille
60 x 80 cm



LIENS UTILES

Pour plus d'informations sur les destinations labellisées Vignobles & Découvertes :

 <http://int.rendezvousenFrance.com>

 www.atout-france.fr/oenotourisme